

# AVIS PUBLIC

## Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

### **Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) poursuit cette année son programme de pulvérisations aériennes pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans la région du Bas-Saint-Laurent.**

Ces pulvérisations aériennes, qui durent de quatre à cinq semaines, débiteront entre le 27 mai et le 3 juin si les conditions météorologiques le permettent. Une superficie totale d'environ 136 000 hectares de forêts vulnérables sera traitée en forêt publique et en forêt privée. La zone ciblée est située au sud de La Pocatière, de Rivière-du-Loup, de Trois-Pistoles et de Rimouski, dans la vallée de la Matapédia et le long de la côte (Matane, Les Méchins).

Afin de protéger les aiguilles des conifères touchés contre les dommages causés par la TBE, l'insecticide biologique *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (*Btk*) sera utilisé dans le cadre de ces opérations.

La Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM), mandatée par le MRNF, a la responsabilité d'effectuer ces pulvérisations aériennes.

Précisons que l'insecticide biologique utilisé par la SOPFIM est homologué par Santé Canada et que son utilisation a été jugée sécuritaire pour la santé humaine et l'environnement.

Pour toute information concernant la TBE, communiquez avec le MRNF par courriel à [bas-saint-laurent.foret@mmf.gouv.qc.ca](mailto:bas-saint-laurent.foret@mmf.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 418 727-3710. Nous vous invitons à privilégier les communications par courrier électronique.

Pour toute information sur l'insecticide utilisé et les opérations de pulvérisation aérienne dans la région du Bas-Saint-Laurent, communiquez avec la SOPFIM au 1 877 224-3381 ou visitez le site Web au [www.sopfim.qc.ca](http://www.sopfim.qc.ca).